

Fonds Garanti en euros : l'Afer annonce un taux de 1,70 %

Paris, le 13 janvier 2022 – Le président de l'Afer, Gérard Bekerman, a dévoilé ce jour le taux de rendement du Fonds Garanti en euros pour l'année 2021, qui s'élève à **1,70 % net de frais de gestion, et brut de prélèvements sociaux et fiscaux**. La réserve globale de PPB affiche une hausse spectaculaire de près de 50 %, s'établissant désormais à 401 millions d'euros.

« Nous nous félicitons de cette tendance », a déclaré le Président de l'Afer, « car elle sécurise les taux futurs, renforce la solidité de notre partenaire assureur et permet une gestion plus active au bénéfice de nos entreprises. Une fois de plus, ce taux de 1,70 % sera sans doute la référence du marché. »

Le président de l'Afer a également fait le point sur la cession de son partenaire historique Aviva France, devenu Abeille Assurances : *« Aéma est une institution puissante, qui a des valeurs, et avec laquelle l'Afer partage une même fibre associative et mutualiste. Avec Aéma, oui, l'Afer a dorénavant le meilleur partenaire pour bâtir dans le cadre d'une gouvernance paritaire, au service de la performance et de la qualité de service à l'adhérent. Plaçons cette première pierre sous l'égide du « triple A » : Afer, Abeille, Aéma ! »*

Gérard Bekerman a conclu en rappelant que la voix de l'Afer se fera entendre à l'heure de la présidentielle et des législatives. L'Afer interpellera les candidats sur la taxation des héritages, pour qu'ils prennent des engagements : *« Cette remise en cause civile de la désignation des bénéficiaires n'est pas tolérable. Il n'appartient à aucun politique de désigner à notre place nos héritiers. Défendre l'assurance vie, c'est servir l'intérêt général. L'attaquer, c'est servir des intérêts catégoriels, c'est punir une France qui réussit et qui transmet. L'assurance vie, c'est l'affaire de tous les Français, y compris les classes moyennes. Transmettre est un acte de la vie car, au-delà de l'aspect économique, il n'y a rien de plus beau que de transmettre l'exemplarité d'une réussite aux yeux des générations futures. »*

A propos de l'Afer

L'Afer - Association Française d'Épargne et de Retraite – est la première association d'épargnants en France, avec plus de 753 000 adhérents représentant une épargne de 55 milliards d'euros. Créée en 1976, l'Afer a révolutionné le marché de l'assurance vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'Afer est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et des 18 millions d'épargnants le rend nécessaire.

Information presse :

Quentin Duthilleul – Portland

quentin.duthilleul@portland-communications.com

06 58 61 96 93